

SEMINAIRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS BUDGETAIRES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS HOSPITALIERS DANS LE DOMAINE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

A la demande de la Direction du Contrôle Budgétaire (DCB), l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) a organisé le jeudi 26 et vendredi 27 juin 2025, à l'Hôtel Président de Yamoussoukro, un séminaire de renforcement des capacités des acteurs budgétaires des Établissements Publics Hospitaliers (EPH) dans le domaine de la commande publique, sur le thème « **Gestion des marchés publics dans les établissements publics hospitaliers (EPH)** ».

Ce séminaire a eu pour objectif de permettre aux acteurs budgétaires des EPHR (Directeurs, CB, AC, RAF et Assistants) d'avoir une bonne compréhension de la réglementation et des procédures de passation, d'exécution et de régulation des marchés publics

Les travaux du séminaire se sont articulés autour de six (6) présentations à savoir :

- 1. Règlementation des marchés publics :** Présenté par Monsieur SOUMAHORO Kouity, Directeur du Département Définition des Politiques et Formation (DDDPF) de l'ARCOP avec pour modérateur Docteur OUATTARA Oumar Secrétaire Général de l'ARCOP.
- 2. Procédures concurrentielles simplifiées de passation des marchés publics :** Animé par Monsieur N'DRY Kouamé Norbert, Directeur Régional des Marchés Publics du District Autonome de Yamoussoukro et des régions du Bélier, du N'zi et de la Marahoué, et les échanges de ce module ont été modérés par Monsieur ADOU Félix, Directeur du Département des Audits Indépendants et Suivi (DDAIS).
- 3. Gestion électronique des opérations de marchés dans le SIGOMAP :** Présenté par Monsieur GNALI Éric, Expert du SIGOMAP à la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) avec pour modérateur des échanges Monsieur ADOU Félix ;
- 4. Modalités d'exécution des dépenses soumises à marché :** Présenté également par Monsieur SOUMAHORO Kouity et la modération des échanges a été faite par Docteur BILE Vincent, Directeur du Département du Contentieux et de la Conciliation de l'ARCOP ;

5. Gestion des litiges et conciliation dans la commande publique : Ce module a été animé par Docteur BILE Vincent et la modération des échanges a été faite par Monsieur ADOU Félix ;

Gestion des audits de la commande publique : La présentation a été animée par Monsieur ADOU Félix et la modération a été assurée par Monsieur SOUMAHORO Kouity.